



Lettre mensuelle du Pôle de coopération française

Janvier 2009

1

L'équipe du Pôle de coopération française à l'URDSE est heureuse de vous présenter sa lettre mensuelle relatant la vie pédagogique et universitaire de la filière spéciale pour le mois de janvier 2009.

L'équipe du Pôle saisit l'occasion de ce début d'année pour vous informer de la parution prochaine de **l'édition 2009 de l'annuaire des anciens étudiants**.

ÉVÈNEMENTS

SESSION D'EXAMENS DU PREMIER SEMESTRE

Telle la madeleine de Proust, les examens de fin de semestre font souvent remonter chez ceux débarrassés de ce fardeau moult sentiments parmi lesquels l'angoisse, le stress, l'attente des résultats...

Le Pôle de coopération française est satisfait de constater que cette session de fin de semestre s'est déroulée **sans incident**. Les résultats seront affichés dès la mi-février 2009.

Le Pôle de coopération va prochainement éditer une **compilation des anciens sujets d'examens** donnés par les professeurs, lesquels seront accompagnés d'un commentaire du professeur sur les difficultés et les pièges du sujet, ainsi que la reproduction de la copie de l'étudiant ayant obtenu la meilleure note. Cette initiative permettra ainsi aux étudiants de pouvoir prévoir et comprendre les attentes des professeurs et de travailler conjointement au cours de l'année avec leurs professeurs de méthodologie et de français sur les efforts à fournir.

RENTREE UNIVERSITAIRE POUR LE DEUXIEME SEMESTRE DE LA LICENCE

Les examens du premier semestre finis, les copies ont été ensuite délivrées aux enseignants. Après une semaine de congés, la rentrée du deuxième semestre s'est opérée de la manière suivante :

- pour les étudiants de la 2^e et 3^e année de la filière (FS1 et FS2) : **le 26 janvier 2009**,
- pour les étudiants de l'année préparatoire : **le 2 février 2009**.

REUNION DE LA FILIERE SPECIALE DE DROIT (LICENCE ET MASTER)

Une réunion a été organisée **le 30 janvier 2009** à 15h (en amphithéâtre A). Cette réunion plénière, présidée par le Chef de projet, **M. Hisham MOUSAR**, et **M. Laurent MESMANN**, chargé de mission et d'enseignement, avait pour objectif de présenter les événements amenés à marquer ce second semestre universitaire ainsi que les projets pour l'avenir de la Filière spéciale. Cette réunion du Pôle de coopération française avec ses étudiants a permis aussi de « prendre le pouls » de la filière et de pouvoir discuter des futures orientations, notamment l'avenir de l'enseignement du français dans une filière juridique. Les thématiques abordées ont donc été nombreuses et diverses :

- ❖ **Lancement d'une deuxième année en Master 2 de Droit international et comparé** : de manière à assurer la pérennité du diplôme de master lancé en 2007, et asseoir sa **reconnaissance nationale et internationale**. Le Pôle de coopération s'est donc attelé en janvier, avec l'aide des professeurs français en mission venus dispenser leurs cours, à élaborer un **programme académique cohérent et répondant aux nécessités du monde professionnel cambodgien**.

Cette année de Master 2, conçue en continuité de la première année de master, sera axée sur la professionnalisation des étudiants avec des ateliers et un stage professionnalisant de 6 mois. Les professeurs chargés de dispenser les cours ainsi que le choix des matières organisé autour d'unités fondamentales, d'unités de réflexions et d'unités professionnalisantes sont en cours de finalisation et sera bientôt soumis aux partenaires du Pôle de coopération.

- ❖ **Un nouveau programme de stages professionnels** sera proposé par le Pôle dès la rentrée prochaine (**2009-2010**) pour les étudiants de FS2 (dernière année de la licence). De manière à récompenser les étudiants méritants, le pôle de coopération française se propose d'offrir à certains d'entre eux, sélectionnés pour leur sérieux et leurs résultats aux examens, une insertion dans la vie professionnelle par le biais d'un stage.

Inspiré par la licence professionnelle française mais adaptée aux besoins de la société cambodgienne qui requiert des juristes souvent généralistes, ce cursus de **stages sur une longue durée (9 à 10 mois)** permettra à l'étudiant de se voir confier tant des tâches routinières que des dossiers ponctuels ou de longue durée. Les chercheurs ou enseignants du Centre de recherche appliquée en droit du Pôle de coopération française (CREAD) encadrera ses étudiants stagiaires.

L'étudiant se verrait, au terme de sa dernière année licence, octroyer son diplôme ainsi qu'une **attestation universitaire** faisant mention de son expérience professionnelle. Celle-ci lui serait alors délivrée sous le seul sceau de l'URDSE

- ❖ Concernant la mise en place des cours de français pour la rentrée universitaire 2009-2010 : le Pôle de coopération souhaite inciter **l'autonomisation des étudiants**. S'il est apparu nécessaire pendant les premières années de proposer un enseignement intensif en français, le Pôle de coopération française, fort de la réputation d'excellence acquise au fil des ans, souhaite maintenant **concentrer ses efforts sur la formation juridique**.

Ce choix stratégique, corollaire naturel de la mission de la coopération française dans le cadre de sa filière de droit, n'est pas sans conséquence sur la politique en matière de français. Les étudiants ne se voient plus cantonner à la position de réceptacle passif d'intenses séances d'apprentissage de français mais sont incités à devenir de véritables acteurs de leur parcours universitaire.

Concrètement, s'ils veulent pouvoir continuer à suivre les enseignements de droit de grande qualité dispensés en français par des professeurs cambodgiens et français, ils devront de leur initiative **compléter leur connaissance de la langue française** au travers de cours supplémentaires délivrés par des institutions spécialisées comme le Centre culturel français (CCF).

De manière à rendre ce changement d'orientation et ce recentrage sur le droit moins brutal, le Pôle de coopération prévoit, dans une phase de transition, la possi-

bilité de cours supplémentaires de français à l'URDSE, moyennant le paiement **d'une somme forfaitaire de 25 dollars.**

Cette initiative, discutée et approuvée au moyen d'un sondage, semble faire l'unanimité parmi les étudiants. A terme, les fonds économisés seront affectés au renforcement de la formation juridique, tel des **cours de soutien aux étudiants en difficulté ou aux étudiants amenés à effectuer une partie de leurs études en France.**

❖ **Le Concours international d'écriture 4^{ème} édition :**

Pendants obligés de l'apprentissage individuel du français, par l'étudiant autonome, les activités périscolaires gravitant autour de la langue française sont valorisées. Ainsi, la participation au concours organisé par le mémorial de Caen, encadré par la coordinatrice de français l'URDSE, permettra aux étudiants de développer leurs capacités d'écriture sur le thème : « un monde d'enfants ». La date limite pour envoyer ses contributions est fixée au 15 avril 2009.

❖ **Cérémonie de mise à l'honneur des anciens étudiants de la filière spéciale :** le chef de projet a annoncé aux étudiants la tenue d'une cérémonie qui réunira **le 23 mars 2009** les anciens étudiants des promotions de 2000 à 2008 tant en droit qu'en économie.

RECHERCHE



BOURSES 2009-2010

❖ **Bourses d'étude du Gouvernement Français niveau master et doctorat (BGF) :**

L'Ambassade de France au Cambodge lance sa nouvelle campagne de bourses pour l'année universitaire 2009/2010. Cet appel à candidatures est ouvert aux Cambodgiens qui désirent poursuivre, en France, leurs études de niveau Master ou Doctorat. Le dépôt des dossiers devra se faire impérativement avant **le 6 mars 2009 à 17h** au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.

❖ **Bourse AUF (master et doctorat) :**

Le Bureau Asie–Pacifique de l’Agence Universitaire de la Francophonie lance un appel régional 2009 pour les bourses de master et de doctorat. Les dates limites de dépôt des dossiers :

- **pour les doctorants : 30 mars 2009,**
- **pour le master : 29 avril 2009.**